

INFORMATIONS

TRAVAUX ET CIRCULATION

Travaux rue de Brest : Les travaux de réfection de voirie de la rue de Brest, les travaux se poursuivent jusqu'à fin mars – début avril

La phase 2 des travaux ont débuté cette semaine. La rue de Brest sera fermée entre la rue Pierre Douillard et le rond-point de Saint Roch. Une déviation sera mise en place. L'accès au magasin Affaires et Découvertes sera maintenu.

Travaux d'aménagement de voirie - Rue de la Gare : Les travaux de réaménagement de voirie sont en cours. Ils consistent en la sécurisation de la voie, la réfection des trottoirs, la création d'un chaussidou (réalisation d'une voie centrale visant à améliorer la cohabitation entre les véhicules motorisés, les cyclistes et les piétons). La circulation est interdite sur ces voies sauf aux riverains et véhicules de secours. Une déviation est mise en place et une communication régulière est faite sur le chantier et les réseaux sociaux.

Déploiement de la fibre optique : Le déploiement de la fibre optique se poursuit progressivement sur l'ensemble de la commune. Ces travaux, menés par les opérateurs compétents, ont pour objectif d'améliorer durablement l'accès au très haut débit pour les habitants et les professionnels. La municipalité reste attentive au bon déroulement des interventions et remercie les riverains pour leur compréhension face aux éventuelles gênes temporaires occasionnées. Pour de plus amples renseignements rdv sur : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Travaux du déploiement de la fibre. Rue du Calvaire : Depuis le 23 février 2026 pour 1 mois selon les conditions climatiques. Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement pourront être temporairement réglementés par le rétrécissement de la voie et une circulation se fera en alternat. Le stationnement sera interdit à l'endroit du chantier

Entretien du réseau assainissement : La Société Veolia intervient sur le réseau des eaux usées depuis le lundi 2 mars pour 7 journées pleines d'intervention sur un planning courant jusqu'à la mi-avril, selon les aléas de chantier. Les rues Rue Guillaume Kersimon et Cité Saint Pol Aurélien sont concernées. Pendant toute la durée des travaux : La circulation sera alternée.

Pour toutes questions supplémentaires, vous pouvez contacter les services de la Mairie.

MENU RESTAURANT MUNICIPAL

Lundi 9 mars	Boulettes de bœuf bio, semoule bio, kiri, fruit
Mardi 10 mars	Céleri rave aux pommes, tartiflette, salade croquante, fromage blanc
Mercredi 11 mars	Concombre sauce au yaourt, émincé de dinde forestier, torsades, cocktail de fruits frais
Jeudi 12 mars	Œufs durs mayonnaise, tajine de légumes, riz bio, saint nectaire à la coupe
Vendredi 13 mars	Potage tomates, poisson pané, perle de blé bio, yaourt bio

ÉLECTIONS 2026

Avis aux électeurs :

Code électoral - Article R. 60

Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

Arrêté du 16 novembre 2018

Article 1^{er}. – Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013 ;

La mise en place définitive du permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" n'étant prévue que pour janvier 2033, l'électeur peut, jusqu'à cette date, présenter au moment du vote un permis de conduire en carton qui comporte sa photographie.

- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Article 2. – Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 12° de l'article 1^{er}.

Ces titres doivent être en cours de validité.

Les électeurs non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part du scrutin.

INFORMATIONS

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison des obsèques de Madame Marguerite LAMOUR, la mairie sera fermée au public mardi 10 mars, le matin. L'accueil réouvrira à compter de 13h30. La Mairie Annexe sera également fermée ce jour-là. Merci de votre compréhension.

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

Bébés lecteurs : Le Mercredi 11 mars à 11h, sur le thème « Il pleut, il mouille... » - Gratuit – Pour les 6 mois-3 ans – sur inscription

« Café Lecture » : Le vendredi 13 mars de 14h à 15h.

Ce moment chaleureux autour d'un café ou d'un thé vous permettra, abonné ou non, d'échanger sur vos coups de cœur (romans, policiers, bd...) lors d'un moment convivial. Public : adultes – gratuit – sur inscription

Renseignements et inscriptions : tél. 02.98.48.62.94 ou par mail : accueil.mediathèque@ploudalmezeau.fr

ASSOCIATION ÉTOILE DE MER

L'association Étoile de Mer vous propose un stage de danse contemporaine le Samedi 7 Mars 2026 au studio de danse de l'Arcadie animé par Rozenn.

16h-17h : pour les enfants de 8 ans à 11 ans (10 € de participation)

17h-19h : à partir de 12 ans et sans limite d'âge (20 € de participation)

Le stage sera suivi d'une représentation (pour les deux créneaux de stage) à 19h30 lors d'une soirée sur le thème fluo (soirée ouverte à tous) proposé à la suite de la journée, dans la salle de la petite Ourse de l'Arcadie.

Inscription et renseignement à : etiledemerdanse@gmail.com

Nous espérons vous y voir nombreux !

ESPACE JEUNES - SÉJOURS ÉTÉ 2026

Cap sur un séjour inoubliable du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026 ! L'espace jeunes vous propose un séjour exceptionnel pour les 11 - 15 ans. Au programme :

Rennes : visite du stade Rennais

Paris : visite du musée de l'illusion

Parc Astérix : sensations fortes garanties !

Tarifs : 390€ (Commune) 440€ (hors Commune).

Paiement échelonné possible et aides VACAF & Pass colo acceptées. 35 places disponibles seulement !

Séjour Rêve de Mer 2026

L'espace jeunes de Ploudalmézeau embarque les enfants de 9 à 11 ans pour une semaine inoubliable au bord de l'océan du lundi 17 au vendredi 21 août 2026 ! Camping slow Village à Plounéour-Brignogan-Plages.

Tarifs : 180€ (Commune) 230€ (hors Commune).

Paiement échelonné possible et aides VACAF & Pass colo acceptées. 28 places disponibles !

Infos & inscriptions : coordinateurjeunesse@ploudalmezeau.fr / 09.64.18.57.74 / 06.75.53.47.93

VIE PAROISSIALE

Samedi 7 mars, 18h : Messes à Lampaul-Ploudalmézeau et Lamber
Dimanche 8 mars, 9h30 : Messes à Ploudalmézeau et Lampaul-Plouarzel

RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE

Vous lisez, un peu, beaucoup, passionnément ? Rencontre autour du Livre vous est ouvert le vendredi 6 mars de 16h à 18h au Belvédère, salle les mouettes, à Portsall.

ÉCOLE DIWAN

L'école Diwan ouvre ses portes ce samedi 7 mars de 10h15 à 11h30 pour sa matinée recyclage. Vous pouvez rapporter journaux, feutres et blancos. A bientôt !

ÉCOLE KÉRIBIN

Portes ouvertes :

Les portes ouvertes de l'école Keribin auront lieu le vendredi 27 mars à 16h30. Venez nous rencontrer et échanger autour d'un café, au cœur d'une école rénovée et accueillante. Vous pouvez également contacter la directrice Mme Galès au 02 98 48 19 84 ou bien par mail ec.0290828T@ac-rennes.fr afin de convenir d'un rendez-vous.

Tapez : padletkeribin sur internet pour découvrir notre univers.

FNACA PLOUDALMÉZEAU

Au retour de Pleyben et avant la cérémonie commémorative au monument aux morts, le repas sera servi le jeudi 19 mars, au restaurant Beg Ar Mor à 13h15.

Réservations : Lucien Ropars au 02.98.48.08.99

Dernier jour pour les réservations : Vendredi 13 mars

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

Réunions publiques :

- Le vendredi 6 mars, 19h30 à Portsall, salle du Belvédère

- Le mardi 10 mars, 19h30 à Ploudalmézeau, Halle Multifonctions

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ

Les ressources végétales et moi, participez à l'enquête

Depuis 20 ans Pays d'Iroise Communauté s'engage aux côtés des habitants pour les inciter à réduire et valoriser les déchets végétaux et alimentaires. Composteurs, ateliers de jardinage, broyage des végétaux... Autant de solutions pour agir concrètement en faveur de notre environnement.

Donnez votre avis pour nous aider à construire les actions de demain en répondant à l'enquête « Les ressources végétales et moi » jusqu'au 31 mars. Lilian, étudiant en stage, ira à votre rencontre pour recueillir vos témoignages.

Renseignements 06.31.19.61.94